



B2: 4x25 m relais du mannequin

DESCRIPTION DE L'EPREUVE

Quatre athlètes nagent chacun à leur tour 25 m en remorquant un mannequin. Le premier compétiteur se trouve dans l'eau, tenant le mannequin d'une main (la tête du mannequin est entièrement hors de l'eau) et l'autre en contact avec le bord de la piscine. Après le signal sonore du départ, il remorque le mannequin durant 25 m (jusqu'au milieu du bassin dans une piscine de 50 m) et il le passe au deuxième compétiteur qui, après l'avoir remorqué 25 m (dans une piscine de 50 m jusqu'au virage), touche le mur avant de le passer au troisième compétiteur. Celui-ci remorque également le mannequin sur 25 m et le passe au quatrième compétiteur. Le quatrième compétiteur termine l'épreuve en remorquant le mannequin et en touchant le mur de la piscine avec une partie du corps. Avant de passer le mannequin, il y a lieu de toucher d'abord le bord de la piscine. Le compétiteur suivant ne peut pas lâcher le bord de la piscine ou toucher le mannequin aussi longtemps que le mur n'ait été touché.

DEPART

Le premier athlète qui part avec le mannequin en main ne sera jugé qu'à partir des 5m. Dans la zone des 5 m, il peut étrangler, lâcher, couler ... le mannequin. Les règles de remorquage ne sont plus d'application tout est permis sauf partir trop tôt (faux départ), ne pas maintenir le nez et la bouche du mannequin hors de l'eau et tenir le bord de la piscine au signal de départ.

RELAIS

Dans une piscine de 50 m, le passage du mannequin entre le premier/deuxième et le troisième/quatrième athlète se déroule au milieu de la piscine. Le compétiteur qui remorque le mannequin ne peut pas le lâcher avant que le compétiteur suivant ne l'ait saisi. Le passage du mannequin du premier compétiteur au deuxième doit s'effectuer entre les 23 et 27 m. Le passage du troisième au quatrième compétiteur doit s'effectuer entre les 73 et 77 m.

La zone de relais sera indiquée avec des lignes de drapeaux aux 23/77 m et 27/73 m placées à une hauteur de 1,50 m à 2,00 m au-dessus de la surface de l'eau.

Dès que l'athlète qui entre dans la zone de relais au milieu de la piscine (la tête du mannequin doit être dans la zone), les règles de remorquage ne sont plus d'application : il peut étrangler, lâcher, couler ... le mannequin. Tout est permis sauf que **les deux relayeurs doivent avoir un contact simultané avec le mannequin au moment du relais.**

Le relayeur qui prend le mannequin peut se repousser au sol.



Le deuxième et le quatrième relayeurs qui ont pris le mannequin ne seront jugés sur leur remorquage qu'une fois la ligne des 27/77m dépassée par la tête du mannequin. Ça veut de nouveau dire que le mannequin peut couler ...

Quand le deuxième relayeur arrive dans la zone de relais (5m avant le virage), il ne sera plus jugé sur son remorquage. Il doit toutefois avoir un contact simultané avec le mur et le mannequin.

Pendant son relais avec le deuxième sauveteur, le troisième sauveteur doit être en contact avec le mur ou le plot. Il ne peut saisir le mannequin qu'après que le deuxième compétiteur ait touché le bord de la piscine.

La tête du mannequin ne doit pas lors du passage toujours rester hors de l'eau.

Dans un bassin de 25 m, le relais se déroule toujours au bord de la piscine, comme pour le deuxième/troisième athlète dans une piscine 50 m. La tête du mannequin ne doit pas lors du passage toujours rester hors de l'eau.

Les 2 relayeurs doivent toujours avoir un contact simultané avec le mannequin.

ARRIVEE

Le quatrième relayeur qui arrive avec le mannequin sera jugé sur son remorquage dans les cinq derniers mètres. Il doit donc garder le contact avec une main sur le mannequin et maintenir le nez et la bouche hors de l'eau.

MODALITES DE REMORQUAGE

- Le mannequin doit être tiré et non poussé.
- Le nez et la bouche du mannequin doit être clairement hors de l'eau comme décrit dans la note ci-dessous.
- Le mannequin ne peut pas être pris à la gorge, à la bouche ou le nez. Les prises au menton (dans lesquelles la prise au menton est très évidente) sont admises.
- Le mannequin doit être tenu par au moins une main.
- L'athlète ne peut pas lâcher le mannequin ou le passer à l'athlète suivant avant d'avoir touché le mur
-

Note 1 :

Dans les épreuves où un mannequin est employé, il s'agit de simuler un sauvetage. Le sauveteur doit maintenir le nez et la bouche du mannequin (victime) hors de l'eau. L'athlète doit donc éviter une position de détresse constante avec le nez et la bouche sous l'eau. Le sauveteur doit montrer un souci constant en maintenant le mannequin au-dessus de l'eau et ainsi garantir une respiration efficace. Les officiels doivent toutefois également tenir compte du fait que la vitesse d'exécution est un aspect très important de l'épreuve. Si l'eau couvre à certains moments la face de la victime, ceci ne doit pas être considéré comme punissable. Si une attitude contraire est observée, le sauveteur sera pénalisé.

Il n'est pas toujours facile de juger si une vague recouvre le visage du mannequin. Il faut être attentif que le mannequin ne fasse pas de mouvement de haut en bas et qu'on puisse voir l'eau à l'horizontale contre la tête du mannequin. Dans ce cas , il

